

■ Notez-le

■ SAINT-MARCEL

Conseil municipal. Prochain conseil municipal mercredi 28 septembre à 20h30 salle du conseil en mairie.

Théâtre du Drakkar. Les cours de théâtre ont repris à la salle du Virolet. L'assemblée générale aura lieu vendredi 30 septembre à 20h à la salle du Virolet. Tél 06 07 67 17 72.

Arts plastiques. L'association des Arts Plastiques vous propose des ateliers hebdomadaires de peinture (huile, gouache, acrylique, aquarelle), dessin (fusain, pastel, sanguine, encre), sculpture (bois, pierre), modelage de la terre, mosaïque, vitrail... mais aussi des nouveautés : arts décoratifs, art floral, scrapbooking, création de bijoux, réfection de sièges. Création en pâte de métal les samedis 1er et 8 octobre de 14h à 16h (tarif : 55 euros). Tél 06 17 90 20 07 ou 06 61 93 40 34.

Remise des prix du concours. La remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris aura lieu samedi 8 octobre à 17h30 à l'espace Saint-Exupéry.

Repas des anciens. Le repas des anciens aura lieu dimanche 9 octobre à la Pommeraié. Prix 14.20 euros. Réservations obligatoire au 02 32 51 81 92.

■ LA CHAPELLE-REANVILLE

Assemblée générale des buralistes. L'assemblée générale départementale se tiendra le dimanche 9 octobre à 16h30 au Manoir de la Chapelle route de Ste Colombe.

Déchèterie. Le Sétom passe aux horaires d'été, jusqu'au 31 octobre les horaires d'ouverture de la déchèterie seront les suivants : du lundi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h. Renseignements Sétom 02 32 23 47 47 ou com@setom.fr

■ DOUAINS

Conseil communautaire. Le prochain conseil communautaire aura lieu jeudi 29 septembre à 19h au siège de la Cape.

■ MENILLES

Vaincre les maladies rares. Dans le cadre de la Fondation Groupama pour la Santé «Vaincre les maladies rares», la Fédération Groupama de l'Eure organise une balade au profit de l'association française du Syndrome de Rett et de la Fondation pour la Santé samedi 1er octobre à 9h30 départ marche de 10 km et 10h départ marche 5 km. Rendez-vous salle du Moulin 19 rue aux Honfroys. Participation 5 euros, gratuit pour les moins de 16 ans.

■ CHAMBRAY

Concert. L'association Chambray Patrimoine organise un spécial vingtème anniversaire samedi 8 octobre à 20h30 avec le chœur d'Hommes Africains + le chœur de Femmes Africaines »Free Gospel » en l'église Saint-Martin.

■ DOUAINS

CIMETIÈRE ANIMALIER.

Au paradis des animaux de compagnie

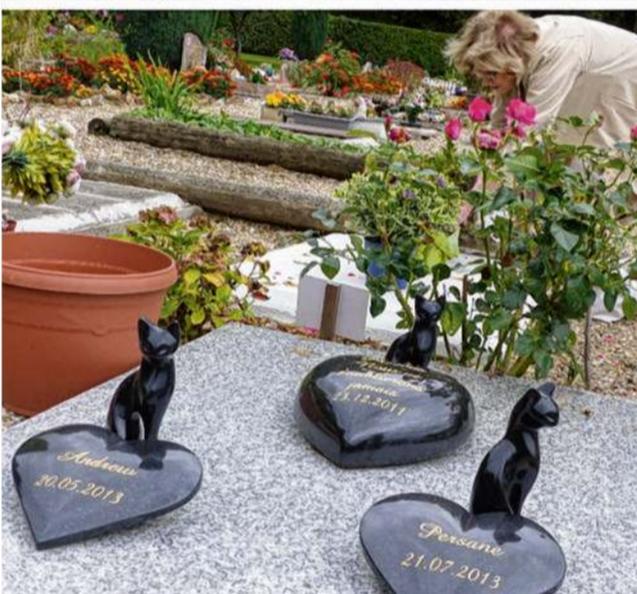
Dimanche 25 septembre, le cimetière animalier de Douains accueillait ses membres pour une Journée du souvenir. Reportage.

Du calme, des allées propres, des sépultures cernées de fleurs et d'arbres, aucun doute, il s'agit d'un cimetière. Gravées sur les tombes, des témoignages d'affection. « Joy, ma belle, ma douce, nous viendrons te rejoindre » « A mon petit ange, Eva » « Ulysse, tu nous manques » « Gaëtan et Gribouille, merci pour ces 22 ans d'amour. » Mais à y regarder de plus près, ce n'est pas un cimetière comme les autres : « Titite, sois heureuse au paradis des toutous. » « Que ton repos soit aussi doux que ton regard qui éclairait ma vie », écrit sa maîtresse à son chat Xiao.

Même une couleuvre !

« La Journée du souvenir, explique Yolande Van Der Linden, présidente de l'association Les Jardins du souvenir, c'est la Toussaint des animaux. » Ici, les chers disparus se nomment Noiraud, Chouquette, Myrtille, Pupuze, Dolly... Parmi les quelque 3500 animaux enterrés au cimetière de Douains, chiens et chats sont majoritaires, mais on trouve aussi des lapins, des oiseaux et même Elaphe, une « petite couleuvre aux couleurs chatoyantes, symbole d'amour et d'intelligence ».

« Ce cimetière a été fondé en 1989 par mon père Jean Broizat et Philippe Ovens, détaille Dominique Paulin, vice-présidente de l'association. Jadis nos amis venaient enterrer leurs chiens et chats dans le jardin de la maison familiale ; lorsqu'elle a été vendue, ils ont créé ce cimetière. » La cotisation annuelle de 65 euros couvre les frais d'enfouisse-



Mauricette, Janine (administratrice), Angélique, François, Yolande, Jean-Pierre et Dominique s'occupent des tombes du cimetière animalier

ment et de rebouchage des tombes. Trois employés veillent à l'entretien. « Ce n'est pas un cimetière ordinaire, complète

Jean-Pierre Paulin, le trésorier, les gens se parlent, s'apprécient. Ce midi, nous serons 51 pour déjeuner ensemble.

Il y a même des adhérents qui se sont connus ici et se sont mariés ! » Récemment, un columbarium a complété les 800 tombes.

Les Japonais font le détour

Le cimetière d'origine étant devenu trop petit au bout d'une dizaine d'années, un second a été créé, complet lui aussi. L'association, gérée par des bénévoles, vient de racheter trois hectares pour une extension, de quoi tenir jusqu'en 2030. Un jardin du souvenir accueille les anonymes : « Chaque fois qu'un employé municipal ramasse un chien ou un chat égaré, dont on ne connaît pas le propriétaire, on l'enterre ici près d'un arbre. »

Chantal, de Rambouillet, fleurit la tombe de ses trois chats, Noisette, Peluche et Frimousse. « Ils sont morts à deux ans d'intervalle, confie-t-elle.

L'un de vieillesse à 20 ans, le second s'est fait écraser, le dernier a eu un cancer. » Une simple dalle blanche, rien d'ostentatoire. « Quand on attache de l'importance au décès d'un animal, les gens ne comprennent pas toujours. C'est agréable de se retrouver avec des gens qui éprouvent les mêmes sentiments, ça réchauffe le cœur. » L'amour des animaux est universel. Dernièrement, un car de Japonais venu visiter Giverny a même fait étape au cimetière animalier de Douains.

Didier Ehretsmann

■ Les Jardins du Souvenir, hameau de Gournay, 6 rue du Village à Douains. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 13 h. Tél : 02 32 52 75 14 - www.jardsouv.org

Ils se font enterrer avec leur animal !

Sept personnes reposent auprès de leur animal au cimetière de Douains. D'autres sont sur les rangs. « La loi l'autorise, affirme Jean-Pierre Paulin, à condition de se faire incinérer. » Dominique ajoute : « Tous les gens qui se font enterrer ici se disent : au moins on va recevoir de la visite régulièrement. » Jean-Pierre et Dominique ont décidé eux aussi de rejoindre post mortem leurs compagnons à quatre pattes.

« Regardez, dit François de Rouen, ma date de naissance est inscrite sur la tombe, les papiers sont prêts, Roc-Eclerc à les directives pour apporter mes cendres ici après ma crémation. » Sur la dalle de marbre, on peut lire, gravé en lettres d'or : « François Cap, 11 mai 1942 - [blanc], repose avec ses

animaux car déçu par les hommes, jamais par les bêtes. » Dessous gît sa chienne, une golden retriever baptisée Diana en souvenir de la princesse. « Les gens me disent ce n'est pas possible, tu nous racontes des bêtises. Pourtant si. À condition, bien sûr, d'avoir déjà un animal sur place. »

Un peu plus loin, Marie-Josée Dumont, 78 ans, de Déville-lès-Rouen, se recueille sur la tombe de Jimmy, son teckel à poil dur. « Il est mort un an après mon mari, confie-t-elle. Finalement j'en ai repris un. » Elle veut parler du teckel. « Il s'appelle Filou, il est tellement mignon. » Marie-Josée ouvre son portefeuille et sort la photo de Filou. « Mon chien, c'est sacré, ça passe avant tout ! »